

Le soussigné,

Monsieur Jean GUILLET,

agissant en sa qualité de Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, nommé à cette fonction par arrêté du Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat et du Secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme le 12 février 2010,

*Vu le décret n° 98-923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes et notamment son article 14 relatif aux compétences du Directeur Général ;*

*Vu le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu la délibération 14-039 du Conseil d'Administration du 10 juillet 2014 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Directeur Général ;*

*Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R\*321-9 et suivants ;*

*Vu la délégation de signature N°16-045 du 20/07/2016 annulée et remplacée par la présente décision ;*

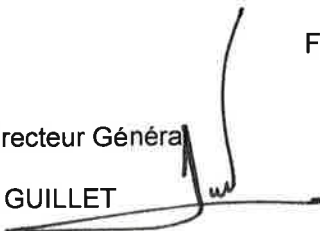
Décide par la présente que **Mickaël FAVIER**, Chargé de maintenance du patrimoine, reçoit délégation de signature permanente concernant les dossiers/opérations dont il a la charge, dans les matières et pour les objets énumérés ci-après :

- La signature des documents nécessaires à la commande de prestations :
  - inférieures à 5 000 € HT dans le cadre de marchés publics mis en place par l'Établissement ;
  - inférieures à 5 000 € HT si elles ont donné lieu à mise en concurrence selon la procédure interne de l'EPORA ;
  - inférieures à 2 000 € HT sans mise en concurrence préalable et rendues nécessaire par un cas d'urgence justifiée ;
- La signature de la constatation du service fait ;
- La signature, au nom de l'EPORA, des dépôts de plaintes ou de mains courantes suites à des dégradations/vols ou occupation sans droit ni titre du patrimoine de l'EPORA.

Fait en deux exemplaires originaux à Saint-Etienne, le 27 décembre 2016

Le Directeur Général

Jean GUILLET



Le Chargé de maintenance du patrimoine

Mickaël FAVIER

